**Colloque Aidelf : un vieillissement de la population différent selon l’origine migratoire**

Axe1 : définitions et mesure de la vieillesse et du vieillissement

Si la population résidant en France vieillit, il convient d’analyser séparément le vieillissement de la population immigrée (individus nés étrangers dans un pays étranger) et celui de la population non immigrée. En effet, la population immigrée présente des caractéristiques spécifiques (faible proportion de jeunes, surreprésentation des tranches d’âges actifs **[1]**) qui génèrent un vieillissement différent de celui observé pour la population non immigrée. De plus, selon le pays de naissance, le vieillissement des immigrés varie. Dans certains cas, comme celui de la Turquie, la population peut aller dans le sens d’un rajeunissement.

Grâce à l’exploitation de la base Saphir (Système d’Analyse de la Population par l’Historique des Recensements), on analysera sur 45 ans le vieillissement de la population immigrée selon son origine (Europe du Sud, Maghreb, puis Afrique subsaharienne et Asie) versus celui de la population non immigrée. La base Saphir est un fichier d’individus contenant une sélection d’informations harmonisées extraites des sept recensements de la population réalisés en France entre 1968 et 2013 (1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2008, 2013). Elle permet donc une approche historique du vieillissement. Celle-ci sera complétée par l’exploitation du recensement de la population en 2013, cette source proposant plus de variables que Saphir.

Le vieillissement sera étudié selon deux aspects.

Tout d’abord, bien que plus âgée, la population immigrée vieillit moins rapidement que la population non immigrée. En effet, l’âge médian des immigrés est passé de 41 ans en 1968 à 45 ans en 2013 (contre 31 ans et 40 ans pour les non-immigrés). Des pyramides des âges effectuées à chacun des sept recensements mettront en évidence les évolutions différentes de la structure par âge des immigrés selon leur origine **[2]**.

Ensuite, la population immigrée âgée vit plus souvent dans un ménage d’au minimum trois personnes que la population âgée non immigrée. Si ce type de ménage est de moins en moins fréquent depuis 1968, la baisse concerne davantage les non-immigrés. Ainsi, l’écart entre ces deux populations tend à s’amplifier au fil du temps : en 2013, 22 % des immigrés et 7 % des non-immigrés de 65 ans ou plus vivent dans un ménage d’au moins trois personnes (contre 34 % et 27 % respectivement en 1968).

Des cartes apporteront un éclairage sur les disparités départementales existant pour la population âgée vivant dans un ménage d’au moins trois personnes **[3]**. Jusqu’en 1982, ce type de ménage est plutôt présent dans le Sud-Ouest pour la population immigrée, alors que pour la population non immigrée, ce constat reste de mise jusqu’en 1999.

L’analyse sera poursuivie par des régressions logistiques sur la probabilité, pour les personnes âgées, d’appartenir à un ménage de trois personnes ou plus. Les modèles utiliseront le recensement de 2013 avec les variables telles que : l’origine ou pays de naissance des immigrés, le sexe, l’âge, l’ancienne catégorie-socioprofessionnelle, le lieu de résidence….

**[1]** DSED, Données de cadrage de l’immigration. Site Internet du Ministère de l’Intérieur :

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Donnees-statistiques/Statistiques/Essentiel-de-l-immigration/Donnees-de-cadrage/Population

**[2]** Aunay T., 45 ans d’immigration en France : plus de femmes, des origines plus variées, *Infos migrations*, n°89, 2017.

**[3]** Trabut L., Gaymu J., Habiter seul ou avec des proches après 85 ans en France : de fortes disparités selon les départements*, Population & Sociétés*, n°539, 2016.